Bordereau attestant l'exactitude des informations - NANTES - 4401 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 21/07/2026 - 19321 - 2012 B 01923 - 753 082 833 - GA2i

① BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 - SD 0

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

cerfa

N°15949*08

Désignation de l'entreprise : SARL GA2I — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12

Adresse de l'entreprise : 12 BIS RUE DE LA PIERRE PERCEE 44120 VERTOU — Durée de l'exercice précédent* : 12

Numéro SIRET* : 7 5 3 0 8 2 8 3 3 0 0 0 2 5 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 31/12/2025

			Brut 1	Amortissements, provisions 2		Net 3
	Capital souscrit non appelé — TOTAL (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB		AC		
	Frais de développement*	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
	Fonds commercial	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles (1)	AJ		AK		
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL		AM		
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	7 915	AU	5 187	2 728
	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV		AW		
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations	CS	1 000	CT	500	500
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB	121 288	BC	41 000	80 288
	Autres titres immobilisés	BD	995	BE		995
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH		BI		
	TOTAL (II)	BJ	131 198	BK	46 687	84 511
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT	813 535	BU		813 535
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
ACTIF CIRCULANT — CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY		
	Autres créances (3)	BZ	4 771	CA		4 771
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
ACTIF CIRCULANT — DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	331 499	CG		331 499
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	1 932	CI		1 932
	TOTAL (III)	CJ	1 151 737	CK		1 151 737
	Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW				
	Primes de remboursement des emprunts (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif et différences d'évaluation * (VI)	CN				
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	1 282 935	1A	46 687	1 236 248

Renvois : (1) Dont droit au bail : | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes: CP | (3) Part à plus d'1 an : CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

Déposé au Greffe le 21 JUIL. 2026 sous le N° 19321 RCS N° 12301923

Copyright Groupe ISA (0) ISACOMPTA

(2) BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 - SD 0
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL GA2I — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 60 050)	DA	60 050
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	6 005
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	360 131
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	207 592
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	633 777
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	1 404
	TOTAL (III)	DR	1 404
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	350 843
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	1 745
	Instruments financiers à terme	D1	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	4 541
	Dettes fiscales et sociales	DY	47 399
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	196 539
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	601 067
	Ecarts de conversion passif * et différences d'évaluation **TOTAL (V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 236 248

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Ecart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	601 067
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	344 998

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (0) ISACOMPTA

ANNEXE COMPTABLE



FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat clos le 31/12/2025 est de 1 236 248,06 Euros. Le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 207 591,76 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : image fidèle, comparabilité et continuité de l'exploitation, régularité et sincérité, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

INTRODUCTION

Les comptes annuels au 31/12/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement n° 2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général., amendé par le règlement n° 2016-07.

Aucun changement de méthode n'est intervenu en cours d'exercice.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Évaluation des immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de : leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement) et des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Traitement des frais externes afférents aux formations

Les dépenses des frais externes afférents aux formations sont comptabilisées en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Évaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement) et des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées.

Traitement des frais externes afférents aux formations

Les dépenses des frais externes afférents aux formations sont comptabilisées en charges.

Traitement des amortissements des biens non décomposables

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Traitement des amortissements pour dépréciation

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif.

Durée d'utilisation ou d'usage en fonction de la nature des immobilisations

	Durée d'utilisation	Fourchette des durées
Matériel de transport	5,00	
Matériel de bureau et informat		3 ET 7 ANS
AAI des constructions	10,00	

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Traitement de certains frais accessoires

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs sont incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles éligibles.

Traitement des participations et autres titres

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Détermination des stocks

Les stocks sont déterminés selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

Évaluation des stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Traitement de l'exclusion du coût de la sous-activité et des intérêts dans la valorisation des stocks

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les interêts sont toujours exclus.

Traitement des provisions pour dépréciation

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES - DETTES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PROVISIONS RÈGLEMENTÉES

Traitement des amortissements

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

	V. brute des immobs début d' exercice	Augmentation suite à réeval.	Augmentation acquisition
Immobilisations corporelles			
Installations générales, agencements et aménagements divers	5 278,40		
Matériel de transport	1 247,18		
Matériel de bureau, informatique & mobilier	1 745,25		1 119,90
TOTAL	**8 270,83**		**1 119,90**
Immobilisations financières			
Autres participations	1 000,00		
Autres titres immobilisés	27,36		
TOTAL	**1 027,36**		
TOTAL GENERAL	**9 298,19**		**1 119,90**

	Diminution par virt poste	Diminution par cession	Valeur brute des immobs fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
Immobilisations corporelles				
Inst. générales, agencements et aménag. divers			5 278,40	
Matériel de transport			1 247,18	
Matériel de bureau, informatique & mobilier		1 475,80	1 389,35	
TOTAL		**1 475,80**	**7 914,93**	
Immobilisations financières				
Autres participations			1 000,00	
Autres titres immobilisés			27,36	
TOTAL			**1 027,36**	
TOTAL GENERAL		**1 475,80**	**8 942,29**	

	Augmentation de l'exercice	Virement		Ventilation	Entrée	
		poste à poste	de l'actif circ.	acquisition	apport	création
Immobilisations corporelles						
Matériel de bureau, info. & mobilier	1 119,90					
TOTAL	**1 119,90**					
TOTAL GENERAL	**1 119,90**					

	Diminution de l'exercice	Virement		Ventilation	Sortie	
		poste à poste	de l'actif circ.	cession	scission	mise hors serv.
Immobilisations corporelles						
Matériel de bureau, info. & mobilier	1 475,80					
TOTAL	**1 475,80**					
TOTAL GENERAL	**1 475,80**					

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

	Durée util., taux d'amort., fourchette	Mode d'amort.	Amort. cumulés début exercice	Dotation de l'exercice	Diminution de l'exercice	Amort. cumulés fin exercice
Immobilisations corporelles						
Inst. générales, agencts divers			3 061,47	527,84		3 589,31
Matériel de transport			1 247,18			1 247,18
Matériel de bureau, informatique			937,78	888,52	1 475,80	350,50
TOTAL			**5 246,43**	**1 416,36**	**1 475,80**	**5 186,99**
TOTAL GENERAL			**5 246,43**	**1 416,36**	**1 475,80**	**5 186,99**

	Dotation de l'exercice	Ventilation			
		réévaluation	mode linéaire	autre mode	dotation except.
Immobilisations corporelles					
Installations générales, agencements divers	527,84				
Matériel de bureau, informatique & mobilier	888,52				
TOTAL	**1 416,36**				
TOTAL GENERAL	**1 416,36**				

	Diminution de l'exercice	Ventilation		
		transf. à l'actif circ	éléments cédés	mise hors service
Immobilisations corporelles				
Matériel de bureau, informatique & mobilier	1 475,80			
TOTAL	**1 475,80**			
TOTAL GENERAL	**1 475,80**			

DÉTERMINATION DE LA VALEUR ACTUELLE

MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

	Dépréciation début d'exercice	Augmentation dotation de l'exercice	Diminution reprise de l'exercice	Dépréciation fin de l'exercice
Immobilisations financières				
Titres de participation	500,00			500,00
Autres immobilisations financières	42 000,00		1 000,00	41 000,00
TOTAL	**42 500,00**		**1 000,00**	**41 500,00**
TOTAL GÉNÉRAL	**42 500,00**		**1 000,00**	**41 500,00**

Informations financières Filiales et participations	Capitaux propres (2) (3)	Quote-part du capital detenue en %	Valeur comptable des titres detenus (4)		Montant net des prets et avances consentis par la societe (4) (5)	Montant des engagements donnes par la societe (4)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice clos (3) (4) (6) (7)	Resultat (benefice ou perte du dernier exercice clos) (3) (4) (7)	Dividendes encaisses par la societe au cours de l'exercice (4)
			Brute	Nette					
RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES PARTICIPATIONS (10 À 50 % DU CAPITAL DÉTENU PAR LA SOCIÉTÉ)									
1. Renseignements détaillés pour chaque participation (1)									
ABITA CLAMART - 44 rue de la Bletterie 35000 RENNES - 834967838		50,00	500,00	500,00	41 355,00				
ABISKKO - 12 rue de la Pierre Percée 44120 VERTOU - 933407629	-682,00	50,00	500,00	500,00	77 588,32			-1 682,00	
B. TOTAL DES PARTICIPATIONS			**1 000,00**	**1 000,00**	**118 943,32**				

(1) Dont la valeur d'inventaire excède 1 % du capital de la société astreinte à la publication.
(2) Dans la monnaie locale d'opération.
(3) Lorsqu'une filiale ou participation a demandé lors du dépôt des comptes annuels qu'ils ne soient pas rendus publics suivant les dispositions prévues pour les micro-entreprises à l'article L. 232-25 du code de commerce, ces colonnes peuvent ne pas être renseignées.
(4) En euros.
(5) Sous déduction des dépréciations le cas échéant.
(6) Lorsqu'une filiale ou participation a demandé lors du dépôt des comptes annuels que le compte de résultat ne soit pas rendu public suivant les dispositions prévues pour les petites entreprises à l'article L. 232-25 du code de commerce, le chiffre d'affaires réalisé par cette filiale ou participation peut ne pas être renseigné.
(7) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société ou des données d'un exercice antérieur du fait de la non disponibilité des comptes à la date d'établissement des comptes, le préciser dans la colonne « Observations ».

ÉTAT DES STOCKS

	Stock début	Augmentation	Diminution	Stock fin
Marchandises	851 887,61	813 535,26	851 887,61	813 535,26
TOTAL	**851 887,61**	**813 535,26**	**851 887,61**	**813 535,26**

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations	121 287,91		121 287,91
Actif circulant			
Taxe sur la valeur ajoutée	373,74	373,74	
Débiteurs divers	4 397,12	4 397,12	
Charges constatées d'avance	1 932,05	1 932,05	
TOTAL	**127 990,82**	**6 702,91**	**121 287,91**

PRODUITS À RECEVOIR

	Montant
Créances rattachées à des participations	2 344,59
Autres créances	4 397,12
Disponibilités	782,76
TOTAL	**7 524,47**

CAPITAL SOCIAL

En Euro

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2024 et COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2023

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	6 005,00	10,00
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	6 005,00	10,00

ETAT DES PROVISIONS

SARL GA2I

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

En Euro

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2024 et COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2023

	Montant au début de l'exercice	Augmentation dotation de l'exercice	Dotation reprise de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour risques et charges				
Autres provisions pour risques et charges	61 857,67	1 404,10	61 857,67	1 404,10
TOTAL	**61 857,67**	**1 404,10**	**61 857,67**	**1 404,10**
Provisions pour dépréciations				
Sur immobilisations titres de participation	500,00			500,00
Sur immobilisations autres immobs financières	42 000,00		1 000,00	41 000,00
TOTAL	**42 500,00**		**1 000,00**	**41 500,00**
TOTAL GÉNÉRAL	**104 357,67**	**1 404,10**	**62 857,67**	**42 904,10**
Dont dotations & reprises d'exploitation		1 404,10	61 857,67	
Dont dotations & reprises financières			1 000,00	

TABLEAU DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

	Montant au début de l'exercice	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisée	Non utilisée	
Autres provisions pour risques et charges	61 857,67	1 404,10	61 857,67		1 404,10
TOTAL	**61 857,67**	**1 404,10**	**61 857,67**		**1 404,10**
Dont dotations & reprises d'exploitation		1 404,10	61 857,67		
Dont dotations & reprises financières			1 000,00		

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

SARL GA2I

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

En Euro

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2024 et COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2023

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes etbs à plus d'1 an à l'origine (1)	350 843,34	350 843,34		
Emprunts et dettes financières divers (1)(2)	1 745,00	1 745,00		
Fournisseurs et comptes rattachés	4 541,11	4 541,11		
Personnel et comptes rattachés	284,00	284,00		
Impôts sur les bénéfices	43 132,51	43 132,51		
Taxe sur la valeur ajoutée	3 982,00	3 982,00		
Groupes et associés (2)	196 538,65	196 538,65		
TOTAL	**601 066,61**	**601 066,61**		

CHARGES À PAYER

	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 845,09
Emprunts et dettes financières divers	1 813,86
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 679,15
Dettes fiscales et sociales	284,00
TOTAL	**9 622,10**

ENGAGEMENTS DONNÉS

La société ouvre des comptes promoteurs pour chaque opération. Chaque ouverture de compte est assortie d'un engagement de type PPD. L'en-cours des crédits-promoteurs est de 342 628 €.

EURL GA2I

SARLA au capital de 60 050,00 euros
Siège social : 12 BIS RUE DE LA PIERRE PERCEE 44120 VERTOU
RCS n°753082833- RCS NANTES

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2025

Le 30 juin 2026, les associés de la société EURL GA2I se sont réunis en assemblée générale ordinaire au siège social, à 19 h 30, sur la convocation régulière qui leur a été faite.

L'assemblée est présidée par Monsieur GAUBERT Yoann.

Le Président constate que :

Sont présents :

- SAS G-INVEST, représentée par Yoann GAUBERT, propriétaire de 6 004,00 parts, représentant 6 004,00 voix,
- Monsieur GAUBERT Yoann, propriétaire de 1,00 part, représentant 1,00 voix, Gérant de la société.

Le Président déclare que l'assemblée est valablement constituée; elle peut donc délibérer et prendre toute décision ordinaire.
Les documents ci-dessous ont été adressés aux associés quinze jours avant la date de la présente assemblée et sont tenus à leur disposition au siège social. L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Sont déposés sur le bureau à la disposition de l'assemblée :
- Le rapport de gestion.
- Le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L223-19 du code de commerce, approbation des ces conventions.
- L'inventaire.
- Les comptes annuels (bilans et compte de résultat).
- Les annexes comptables
- Le texte des résolutions soumises à l'assemblée.

Le Président rappelle à l'assemblée l'**ORDRE DU JOUR** :
- Présentation des comptes, approbation des comptes et quitus de la Gérance de l'exercice clos au 31/12/2025.
- Affectation du résultat.
- Approbation des conventions relevant de l'article L223-19 du code de commerce.
- Ratification de la rémunération de la Gérance
- Situation des comptes courants d'associés à la date de clôture.
- Délégation de pouvoir.

Puis lecture est donnée du rapport de la Gérance.

La discussion est ouverte.

XC

Les comptes sont alors présentés et étudiés sans qu'aucune difficulté particulière ne se présente.

Personne ne demandant plus la parole, le président ouvre le scrutin sur les résolutions figurants à l'ordre du jour :

Résolution N° 2 - Affectation du résultat

Compte tenu du bénéfice de l'exercice de 207 591,76 Euros, d'un prélèvement sur les autres réserves pour un montant de 360 130,59 Euros, formant un résultat affectable de 567 722,35 Euros, l'assemblée générale décide de procéder aux affectations suivantes :

- A la distribution d'un dividende global de 30 000,00 Euros, soit 5,00 Euros par Parts sociales. Ce dividende sera payé au siège social à partir du .
- Aux autres réserves pour 567 722,35 Euros ;

Sur ce dividende, et pour les associés personne(s) physique(s), il sera retenu à la source le montant des prélèvements sociaux, notamment la CSG, qui sera reversé par la société au Trésor Public.

Il sera également retenu le prélèvement forfaitaire non libératoire et obligatoire prévu à l'article 117 Quater du Code général des impôts, dont le taux est de 12,80% pour tous les associés qui n'ont pas formulé de demande de dispense avant le 30 novembre 2025. Ce prélèvement sera, lui aussi, reversé par la société au Trésor Public.

Une copie de la déclaration fiscale se rapportant à ces prélèvements sera fournie à chacun des associés concernés.

Il en résulte que les droits bruts de chaque associé avant retenue à la source relative aux prélèvements sociaux prévus à l'article L136-7 du Code de la sécurité sociale et à l'article 117 Quater du code général des impôts sont les suivants :

- Monsieur GAUBERT Yoann : 5,00 Euros, éligible(s) aux prélèvements sociaux et forfaitaires non libératoires et obligatoires.

Compte tenu de ces éléments, les droits nets sont les suivants :

- SAS G-INVEST : 29 995,00 Euros.

- Monsieur GAUBERT Yoann : 3,00 Euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, l'assemblée générale prend acte que les sommes distribuées à titre de dividendes au cours des trois exercices précédents, été les suivantes :

- Clôture au 31/12/2024 : 66 011,00 €
- Clôture au 31/12/2023 : 33 150,00 €
- Clôture au 31/12/2022 : 26 000,00 €

Cette Résolution est adoptée à l'unanimité.

Y C

Résolution N° 6 - Délégation de pouvoir

L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal afin de réaliser toutes les formalités légales.

Cette Résolution est adoptée à l'unanimité.

Extrait certifié conforme à l'assemblée générale ordinaire du 30/06/2026.

Signature de la Gérance :

Monsieur GAUBERT Yoann

